

Les formations inter-entreprise



Nous vous proposons des formations inter-entreprise adaptées à vos besoins sur les thèmes suivants :

Traumatisme psychologique, violence dans le champ professionnel, stress, accompagnement psychologique, gestion de crise, tentative de suicide, prévention des risques psychosociaux, médiation, conciliation... »

Pourquoi ?

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Evaluer l'impact traumatique lié aux violences en situation professionnelle sur les victimes et leur entourage professionnel• Acquérir des compétences pour accompagner, conseiller et orienter des victimes• Positionner les interventions et le champ de responsabilité de l'encadrement par rapport aux différents intervenants (psychologues, médecins, juristes, etc.• Maitriser la conduite d'entretien d'accueil et de ré-accueil• Identifier les champs et contextes d'une médiation possible et utile, au regard d'autres approches face au conflictuel• Identifier la médiation au regard de la négociation, conciliation, arbitrage, coopération, gestion des conflits, jugement | <ul style="list-style-type: none">• Comprendre les différents types de risques psychosociaux, leurs causes leurs effets• Savoir identifier les « signaux faibles » à travers des études de cas• Appréhender le rôle du manager et des acteurs de l'entreprise dans la prévention et le traitement des situations problèmes• Confronter des professionnels ou pouvant l'être dans le cadre de la mission à la gestion d'un évènement suicidaire. Elle vise à apporter des éléments concrets et pratiques à partir de différentes situations apportées par les intervenants issues de leurs expériences professionnelles |
|--|---|

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter :

- Isabelle Tarty-Briand, Responsable des Partenariats : 01.53.04.60.53-06.72.96.61.83 i.tarty-briand@iapr.fr
- Carole Bellanger, Chargée des Partenariats : 01.53.04.24.98 - 06.45.59.19.36 c.bellanger@iapr.fr

Accompagner les salariés après un évènement traumatique

Mots clefs :

Traumatisme psychologique, violence dans le champ professionnel, stress, accompagnement psychologique

Pour qui ?	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> • L'encadrement de proximité et tout responsable d'équipe. • Les managers dont les équipes sont en relation directe avec le public sont plus particulièrement concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'impact traumatique lié aux violences en situation professionnelle sur les victimes et leur entourage professionnel • Acquérir des compétences pour accompagner, conseiller et orienter des victimes • Positionner les interventions et le champ de responsabilité de l'encadrement par rapport aux différents intervenants (psychologues, médecins, juristes, etc.) • Maitriser la conduite d'entretien d'accueil et de ré-accueil

Programme	
<p>Evaluer l'impact traumatique lié aux violences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de violence en situation professionnelle • Savoir diagnostiquer les effets d'une situation de violence <p>Prévenir et agir par rapport aux effets d'un évènement potentiellement traumatique sur les collaborateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre réglementaire (Accord National Interprofessionnel sur violence et harcèlement - mars 2010) • Repérer et identifier les signes cliniques • Comment structurer la prise en charge d'une personne confrontée directement ou indirectement à un évènement potentiellement traumatique ? Que faire ? Que dire ? Comment orienter et vers qui ? 	<p>Comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le processus de stress (les stresseurs, l'état de stress, les conséquences) • Le traumatisme psychique • Les conséquences <p>Conduire un entretien avec des salariés suite à évènement traumatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'entretiens • Mise en situation à partir de jeux de rôle <p>Accompagner et prévenir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle du collectif de travail • Le rôle de l'encadrement et de l'entreprise vis-à-vis des salariés confrontés à un évènement traumatique : la reconnaissance sociale • Le rôle des acteurs de la santé : médecin du travail, etc.

Durée	Dates
2 jours	29 et 30 novembre 2010

Prix	Lieu
850 € HT (déjeuner compris)	IAPR 16-18 rue de Bucarest 75008 PARIS

Efficacité des équipes, bien-être au travail et prévention des risques psychosociaux

Mots clefs :

Risques psychosociaux, stress, violence, prévention

Pour qui ?	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> Managers, responsable d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les différents types de risques psychosociaux, leurs causes, leurs effets Savoir identifier les « signaux faibles » au travers d'études de cas Appréhender le rôle du manager et des acteurs de l'entreprise dans la prévention et le traitement des situations problèmes

Programme

La première demi-journée de sensibilisation permettra aux participants d'acquérir une base théorique ainsi qu'un corpus de connaissances sur les risques et troubles psychosociaux (RTPS).

Les questions suivantes seront ainsi abordées :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Qu'est ce que les RPS ? Définitions Pourquoi ont-ils évolué ? Repères historiques et sociaux, contexte actuel Comment les expliquons-nous ? Quels sont les facteurs de risque mais également les facteurs de régulation des difficultés rencontrées ? Nous utilisons, entre autres, des modèles conceptuels tels que celui de l'ANACT, etc. Quelles sont les conséquences d'une présence accrue de ces risques en entreprise ? Comment se traduisent-ils ? Conséquences sur la personne, sur l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> Dans quel cadre législatif s'inscrivent-ils ? Cadre juridique actuel Comment prévenir ces risques en tant que manager ? Identification des signaux faibles Comment agir face à ces risques ? Nous évoquerons ici les partenaires relais de la santé au travail, le rôle du manager et ses limites, les niveaux de prévention... |
|--|---|

Un travail d'observation sera proposé aux participants à partir d'un film sur le stress.

La seconde demi-journée est conçue de façon participative et interactive.

Elle permettra aux participants de repérer, d'identifier des situations de risques psychosociaux et leurs modes de traitement. Pour cela, nous utiliserons des simulations à partir de cas conçus par les animateurs

Nous partirons également de l'expérience des participants : les situations rencontrées en tant que managers, leurs difficultés, les pistes d'actions envisagées ou réalisées.

Durée

1 jour

Dates

Groupe 1 : 9 novembre 2010 - Groupe 2 : 7 décembre 2010

Prix

400 € HT

(déjeuner compris)

Lieu

IAPR

16-18 rue de Bucarest 75008 PARIS

Mots clefs :

Gestion de crise, suicide, tentative de suicide, approche globale, prévention des risques psychosociaux

Pour qui ?	Pourquoi ?
<ul style="list-style-type: none"> Directeurs d'établissement, Ressources Humaines, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Cette action de formation s'adresse à des professionnels ayant été confrontés ou pouvant l'être dans le cadre de leur mission à la gestion d'un événement suicidaire. Elle vise à apporter des éléments concrets et pratiques à partir de différentes situations apportées par les intervenants issues de leurs expériences professionnelles.

Programme	
Construits autour de situations réels, les objectifs de la formation permettront de :	
<ul style="list-style-type: none"> Identifier à partir d'un événement suicidaire, sur quoi il est possible d'agir et comment (dans l'immédiat et dans le post-immédiat) ? Repérer les différents champs (juridique, psychologique, gestionnaire, etc.) de l'action Elaborer un plan d'action global : <ul style="list-style-type: none"> - Place et rôles des différents acteurs sociaux - La mise en place d'une cellule de crise : pourquoi ? - La communication interne et externe - La gestion des écrits - Les dispositifs d'accompagnement et de soutien psychologiques : fondement, signification et limite, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler les idées reçues sur le suicide Disposer des données historiques, épidémiologiques et juridiques (droit du travail, droit pénal, droit de la sécurité sociale) sur le suicide Comprendre le processus et retentissement de l'évènement dans l'entreprise Repérer les caractéristiques des endeuillés suite à un événement suicidaire Savoir communiquer l'annonce du décès au collectif (pour les personnes présentes et pour les absents) Comprendre la nécessité de la mise en place des rituels pour l'entreprise (le temps des obsèques, les commémorations, etc.) et les limites de son action.

Durée

2 jours

Dates

16 et 17 novembre 2010

Prix

950 € HT

(déjeuner compris)

Lieu

IAPR

16-18 rue de Bucarest 75008 PARIS

MÉDIATION INTERNE : PRATIQUES, POSTURES, GESTES DE METIER

Mots clefs :

Médiation, conciliation, résolution de problèmes, négociations, conflits

Dans les contextes difficiles de communication et de relations entre acteurs au sein des entreprises, quand la confiance semble perdue au sein d'un service, entre petits collectifs, les entreprises identifient la nécessité d'une médiation pertinente et crédible aux yeux de tous les acteurs.

Alors que le tiers médiateur ne doit être d'aucune des parties, la mise en place d'une structure dédiée interne est cependant possible avec une formation adéquate

Pour qui ?

- Responsables de direction, assistant(e)s social(e)s, médecins ou infirmier(ière)s, ressources humaines, CHSCT, responsables...

Programme

- 1^{er} et 2^{ème} jour : **Ce qu'est une médiation, conditions de mise en place et fonctionnement d'un de médiation interne.**
 - Identifier les champs et contextes d'une médiation possible et utile face aux situations conflictuelles ou posant le problème relationnel et de communication.
 - Identifier les pratiques et statut de la médiation au regard de la négociation, la conciliation, l'arbitrage, la coopération et la gestion des conflits
 - Ce qu'est ou n'est pas une médiation d'un groupe, entre individu ou intergroupe ?
 - Parentés entre la médiation sociale et la médiation familiale.
- 3^{ème} et 4^{ème} jour : **Habilité des médiateurs**
 - Le repérage des enjeux, des valeurs, des attentes, des besoins, des motivations, des divers acteurs. Les postures et techniques de neutralité, d'écoute, de circularité, de proposition d'hypothèses et l'ajustement des approches par résolution de problèmes.
 - L'écoute empathique non-directive ou semi - directive à implication « contrôlée ».
 - Attitudes de synergie et d'antagonisme dans les relations interpersonnelles et intergroupes, leur gestion et la performance des gestes de métier du médiateur.
- 5^{ème} et 6^{ème} jour : **Stratégies, management, prévention.**
 - Postures et attitudes du médiateur pour activer le processus de changement utile à l'objectif de médiation.
 - Réalité et relativité de la manipulation en toute communication : éthique et morale, idées reçues et objectivation.
 - Enjeux du médiateur : statut, neutralité et poids d'image, retenue (culturelle, morale, politique ...), position de tiers, exigence d'écoute et de travail sur soi, compétences ...
 - Discernement des aptitudes personnelles pour être médiateur.

Pédagogie

Dans ce type de formation, une alternance entre apports théoriques ouverts à échanges et débats, et exercices de simulation est souhaitable.

Les exercices peuvent partir de situations réelles rencontrées par les participants, qu'ils acceptent d'exposer devant les autres, lesquels pourront être amenés à participer aux jeux de rôles éventuels, ou de scénarios sur cas inspirés de situations réelles et proposés aux participants. Chacun étant sollicité à vivre cette situation au fil des sessions mais dans le respect de la liberté et style de chacun, un vécu est partagé entre les participants.

Durée

6 jours

Dates

22 et 23 novembre 2010

6 et 7 décembre 2010

20 et 21 décembre 2010

Prix

4000 € HT

(déjeuner compris)

Lieu

IAPR

16-1 8 rue de Bucarest 75008 PARIS



BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE ORGANISE PAR L'IAPR

A retourner au Service des partenariats

N° D'ORGANISME DE FORMATION : 11 75 33 095 75

16-18, rue de Bucarest

75008 PARIS

Tél : 01. 53.04.60.53-01.53.04.24.98

Fax : 01.57.67.99.24

Dénomination sociale:

Adresse pour la convention :

Téléphone :

Fax :

Adresse de facturation :

Nom du stagiaire :

Prénom du stagiaire :

Fonction :

(Pour plusieurs inscriptions, ce bulletin peut être photocopié).

Formation Choisie : (cocher la case correspondante)

Accompagner les salariés après un événement traumatique

- 29 et 30 novembre 2010

Efficacité des équipes, bien être au travail et prévention des risques psychosociaux

- 9 novembre 2010
- 7 décembre 2010

Gestion d'un événement suicidaire

- 16 et 17 novembre 2010

Médiation interne : pratiques, postures, gestes de métier

- 22 et 23 novembre 2010
- 6 et 7 décembre 2010
- 20 et 21 décembre 2010

(Le nombre des participants est limité à 12 personnes par session).